



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 30 novembre 2023 — N° 85**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

\_\_\_\_\_

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations de députés**

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gabriel Barrière.

\_\_\_\_\_

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Shellie Ettinger.

\_\_\_\_\_

Mme Blouin (Bonaventure) fait une déclaration afin de souligner la tenue du 25<sup>e</sup> Salon des artisans de Maria.

\_\_\_\_\_

Mme Schmaltz (Vimont) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles de l'organisme Hockey Monteuil.

\_\_\_\_\_

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire du Programme de visite Extra Miles pour les personnes âgées.

\_\_\_\_\_

**30 novembre 2023**

---

Mme Jeannotte (Labelle) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la Coupe du monde féminine FIS de ski alpin à Mont-Tremblant.

\_\_\_\_\_

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de demander au gouvernement d'accroître ses efforts dans la lutte aux changements climatiques.

\_\_\_\_\_

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme France Gendron.

\_\_\_\_\_

Mme Guilbault (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de M. Michel Boissel.

\_\_\_\_\_

Mme Bélanger (Prévost) fait une déclaration afin de souligner le lancement du livre *De la vallée aux Sommets : une histoire de passion et d'audace*.

\_\_\_\_\_

M. Lacombe (Papineau) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Loisir Sport Outaouais.

\_\_\_\_\_

À 9 h 53, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

30 novembre 2023

---

Les travaux reprennent à 10 h 04.

---

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

M. Dubé, ministre de la Santé, dépose :

Le plan stratégique 2023-2027 du ministère de la Santé et des Services sociaux.  
(Dépôt n° 1153-20231130)

---

Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, dépose les états financiers et les états du traitement 2022-2023 ainsi que les rapports sur la performance et les perspectives de développement des institutions suivantes :

Collège militaire royal de Saint-Jean	(Dépôt n° 1154-20231130)
École de technologie supérieure	(Dépôt n° 1155-20231130)
École nationale d'administration publique	(Dépôt n° 1156-20231130)
HEC Montréal	(Dépôt n° 1157-20231130)
Institut national de la recherche scientifique	(Dépôt n° 1158-20231130)
Polytechnique Montréal	(Dépôt n° 1159-20231130)
Université Bishop's	(Dépôt n° 1160-20231130)

30 novembre 2023

---

Université Concordia	(Dépôt n° 1161-20231130)
Université de Montréal	(Dépôt n° 1162-20231130)
Université de Sherbrooke	(Dépôt n° 1163-20231130)
Université du Québec (siège social)	(Dépôt n° 1164-20231130)
Université du Québec à Chicoutimi	(Dépôt n° 1165-20231130)
Université du Québec à Montréal	(Dépôt n° 1166-20231130)
Université du Québec à Rimouski	(Dépôt n° 1167-20231130)
Université du Québec à Trois-Rivières	(Dépôt n° 1168-20231130)
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 1169-20231130)
Université du Québec en Outaouais	(Dépôt n° 1170-20231130)
Université Laval	(Dépôt n° 1171-20231130)
Université McGill	(Dépôt n° 1172-20231130)
Université TÉLUQ	(Dépôt n° 1173-20231130)

Puis, elle dépose :

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

(Dépôt n° 1174-20231130)

30 novembre 2023

---

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 18 octobre 2023 par Mme Caron (La Pinière) concernant le soutien offert aux parents d'enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels;

(Dépôt n° 1175-20231130)

La réponse à la question écrite n° 67 concernant les vignettes de stationnement universelles pour le personnel soignant à domicile, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 2 novembre 2023 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

(Dépôt n° 1176-20231130)

---

Mme la présidente dépose :

Le rapport d'enquête de la commissaire à l'éthique et à la déontologie à la présidente de l'Assemblée nationale au sujet de madame France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation et députée de Bertrand.

(Dépôt n° 1177-20231130)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Fortin (Pontiac), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 28 septembre, les 3, 4, 5, 17, 18, 19, 24, 25, 26 et 31 octobre ainsi que les 1<sup>er</sup>, 2, 7, 8, 9, 21, 22, 28 et 29 novembre 2023, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1178-20231130)

**30 novembre 2023**

---

Mme D'Amours (Mirabel), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 23, 28 et 29 novembre 2023, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1179-20231130)

### **Dépôts de pétitions**

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 302 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des services offerts au Pavillon d'éducation communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve.

(Dépôt n° 1180-20231130)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté le 29 novembre 2023 sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 40, Loi visant notamment à réformer les cours municipales et à améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la performance du système de justice, soit maintenant adopté.

**30 novembre 2023**

---

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **166** en annexe)

Pour : **92** Contre : **15** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 40 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 40 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Morin (Acadie), conjointement avec M. Grandmont (Taschereau), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que la ministre des Transports et de la Mobilité durable a déclaré publiquement que le mandat confié par le gouvernement caquiste à la Caisse de dépôt et placement du Québec devrait être réalisé pour le mois de juin 2024;

QU'enfin, dans un souci de transparence, elle exige du gouvernement caquiste qu'il rende publics tous les détails de ce mandat, incluant les coûts financiers, visant la réalisation d'un plan sur la mobilité dans la Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches, en déposant notamment la lettre de mandat, et ce, immédiatement.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**30 novembre 2023**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, dépose :

La copie d'une lettre, en date du 20 novembre 2023, qu'elle a adressée à M. Jean-Marc Arbaud, président et chef de la direction de CDPQ Infra, concernant les transports dans la Communauté métropolitaine de Québec.

(Dépôt n° 1181-20231130)

---

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), présente une motion concernant l'étude du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Roberge, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'apport exceptionnel de la filière aéronautique à l'économie québécoise;

QU'elle rappelle que le gouvernement du Canada n'a pas soumis à un appel d'offres le contrat lié au renouvellement de sa flotte d'avions de surveillance;

QU'elle souligne que l'octroi d'un contrat de gré à gré avec l'entreprise américaine Boeing pour l'achat de 16 avions P-8A Poseidon a empêché le constructeur aéronautique Bombardier de déposer une offre;

**30 novembre 2023**

---

QU'elle déclare que le choix délibéré du gouvernement du Canada de donner ce contrat à Boeing est en contradiction directe avec les positions unanimes concernant le nationalisme économique de l'Assemblée nationale du Québec, notamment la motion adoptée le 5 octobre 2023;

QU'en conséquence, elle dénonce la décision du gouvernement du Canada d'octroyer ce contrat de gré à gré plutôt que par appel d'offres.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **167** en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, conjointement avec M. Morin (Acadie), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le français est l'une des deux langues officielles de la fédération canadienne, la seule langue officielle et commune du Québec, ainsi que la langue de la Justice au Québec;

QU'elle souligne que ce caractère officiel doit être respecté et se refléter concrètement au sein des institutions fédérales, incluant la Cour suprême du Canada;

QU'elle déplore que des milliers de décisions de la Cour suprême rendues uniquement en anglais demeurent à ce jour non accessibles en français, ce qui entretient une situation discriminatoire à l'égard des Québécois, ainsi que des communautés francophones et acadiennes de la fédération;

**30 novembre 2023**

---

QU'elle dénonce le refus de traduire ces jugements unilingues anglophones, en contravention avec la Loi sur les langues officielles du Canada et le pacte fédératif;

En conséquence, qu'elle exige qu'une traduction officielle de ces jugements soit effectuée conformément à la recommandation du commissaire aux langues officielles du Canada.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 168 en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 39, Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 40, Loi visant notamment à réformer les cours municipales et à améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la performance du système de justice;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 35, Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 21 mars 2023 et modifiant d'autres dispositions.

**30 novembre 2023**

---

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin d'entreprendre l'audition d'Hydro-Québec dans le cadre de l'étude de son Plan stratégique 2022-2026 et de son Plan d'action 2035 intitulé *Vers un Québec décarboné et prospère*.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 11 h 11, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023, à 9 h 40.

---

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

30 novembre 2023

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice :

(Vote n° 166)

POUR - 92

Abou-Khalil (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Allaire (CAQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Labrie (QS)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dubé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dufour (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bérubé (PQ)	Duranceau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Simard (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
	Fréchette (CAQ)	(Les Plaines)	St-Louis (CAQ)
	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bogemans (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Tardif (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Ghazal (QS)	Leduc (QS)	Thouin (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bouazzi (QS)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	(Dubuc)
Bussièrre (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	(Groulx)	(Chapleau)	(Hull)
Carmant (CAQ)	Grandmont (QS)	Malette (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Groncin (CAQ)	Martel (CAQ)	Zanetti (QS)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Paradis (PQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)	
	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)	

CONTRE - 15

Cadet (PLQ)	Dufour (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	(Mille-Îles)	McGraw (PLQ)	Setlakwe (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Fortin (PLQ)	Morin (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Garceau (PLQ)	Nichols (IND)	
	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Prass (PLQ)	

30 novembre 2023

---

Sur la motion de M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Roberge, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) :

(Vote n° 167)

**POUR - 105**

Abou-Khalil (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Prass (PLQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
(Prévost)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Simard (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	St-Louis (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bouazzi (QS)	Garceau (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	Thouin (CAQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	(Hull)
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	Zanetti (QS)
(La Pinière)	Grondin (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Morin (PLQ)	
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Nichols (IND)	
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Paradis (PQ)	
Ciccione (PLQ)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)	

30 novembre 2023

---

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, conjointement avec M. Morin (Acadie), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) :

(Vote n° 168)

**POUR - 105**

Abou-Khalil (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Prass (PLQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
(Prévost)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier	Sainte-Croix (CAQ)
		(PLQ)	
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Simard (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	St-Louis (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	St-Pierre Plamondon
			(PQ)
Bouazzi (QS)	Garceau (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	Thouin (CAQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	(Hull)
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	Zanetti (QS)
(La Pinière)	Grondin (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Champagne Jourdain	Guilbault (CAQ)	Morin (PLQ)	
(CAQ)			
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Nichols (IND)	
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Paradis (PQ)	
Ciccone (PLQ)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)	